



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA MANCHE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

JANVIER 2016
NUMERO SPECIAL N° 08

ISSN 0996 - 7494

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE	2
<i>Arrêté n° 15-100 du 20 janvier 2016 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance de la secrétaire générale de la préfecture du 8 au 12 février 2016 inclus</i>	<i>2</i>
<i>Arrêté n° 15-101 du 20 janvier 2016 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Coutances du 15 au 19 février 2016 inclus</i>	<i>2</i>
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE.....	2
<i>Décision du 19 janvier 2016 portant sur l'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la sante</i>	<i>2</i>

◆

3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE

Arrêté n° 15-100 du 20 janvier 2016 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance de la secrétaire générale de la préfecture du 8 au 12 février 2016 inclus

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
 Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
 Vu le décret du 14 février 2014 nommant M. Jacques TRONCY, sous-préfet de Cherbourg ;
 Vu le décret du 30 octobre 2014 portant nomination de Mme Cécile DINDAR, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de la Manche ;
 Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la Manche ;
 Vu l'arrêté préfectoral n° 16-15 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature à Mme Cécile DINDAR, Secrétaire Générale ;
 Vu l'arrêté préfectoral n° 16-49 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature à M. Jacques TRONCY, sous-préfet de Cherbourg ;
 Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance de la secrétaire générale ;
 Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,
Art. 1 : M. Jacques TRONCY, Sous-Préfet de Cherbourg, est désigné pour assurer la suppléance de Mme la Secrétaire générale du 8 au 12 février 2016 inclus.
Art. 2 : La secrétaire générale de la préfecture et le secrétaire général de la préfecture suppléant sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
 Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI

◆

Arrêté n° 15-101 du 20 janvier 2016 portant désignation du sous-préfet chargé d'assurer la suppléance du sous-préfet de Coutances du 15 au 19 février 2016 inclus

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
 Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
 Vu le décret du 2 août 2012 nommant Mme Claude DULAMON, sous-préfète d'Avranches ;
 Vu le décret du 20 juillet 2015 nommant M. Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Coutances ;
 Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Jacques WITKOWSKI, préfet de la Manche ;
 Vu l'arrêté préfectoral n° 16-18 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature à Mme Claude DULAMON, sous-préfète de d'Avranches ;
 Vu l'arrêté préfectoral n° 16-01 du 1er janvier 2016 donnant délégation de signature à M. Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Coutances ;
 Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un sous-préfet chargé de la suppléance du sous-préfet de Coutances ;
 Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,
Art. 1 : Mme Claude DULAMON, sous-préfète d'Avranches, est désignée pour assurer la suppléance de M. Edmond AÏCHOUN, sous-préfet de Coutances, du 15 au 19 février 2016 inclus.
Art. 2 : La secrétaire générale de la préfecture, le sous-préfet suppléant et le secrétaire général de la sous-préfecture de Coutances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.
 Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI

◆

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

Décision du 19 janvier 2016 portant sur l'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la sante

Considérant que les bonnes pratiques de préparation sont respectées,
Art. 1 : La demande du 10 mai 2015 de l'officine de pharmacie « PHARMACIE SONNET » à PERIERS (50190) 4 place Général Leclerc, représentée par M. Daniel SONNET, pharmacien titulaire, en vue d'exécuter des préparations présentant un risque pour la santé, est accordée.
Art. 2 : L'autorisation accordée est limitée aux préparations destinées aux enfants de moins de 12 ans, contenant des substances vénéneuses mentionnées à l'article L 5132-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des préparations destinées à être appliquées sur la peau.
Art. 3 : Toute modification des éléments figurant dans la présente autorisation devra faire l'objet d'une nouvelle demande préalable d'autorisation.
Art. 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Basse-Normandie et du Calvados.
Art. 5 : Le Directeur général adjoint de l'agence régionale de santé de Normandie est chargé de l'exécution de la présente décision.
 Signé : la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie : Monique RICOMES